



**Orange Belgium s.a.**  
 Avenue du Bourget 3 | B - 1140 Bruxelles  
 TVA BE 0456.810.810 | RPM Bruxelles  
[www.orange.be](http://www.orange.be)  
 Tél. : +32 (0)2 745 95 00  
 ou gratuitement depuis votre GSM Orange : 5000

A remplir entièrement en lettres majuscules par le vendeur, à signer par le client et à renvoyer par le vendeur avec tous les justificatifs à :  
 Orange Belgium s.a. • Département Provisioning • BP 951 •  
 B - 1140 BRUXELLES

## Demande de transfert

### Identification du cédant

Client existant N° de client : 1 -

Nom et prénom :

Rue : N° : Bte :

Ville : Code postal :

### Numéro(s) à transférer du cédant au repreneur

N° de tél. à transférer : /

N° de carte SIM :

N° de tél. à transférer : /

N° de carte SIM :

### Identification du repreneur

Client existant N° de client : 1 -

Nouveau client

Mme  Mlle  M. Langue :  NL  FR  UK  DE

Nom et prénom :

Rue : N° : Bte :

Ville : Code postal :

Pays : Date de naissance : / /

N° tél. privé fixe : /

N° de compte :

Profession :  salarié  prof. libérale  indépendant  
 retraité  étudiant  sans prof.

### Société (personne morale, indépendant)

Nom de la société :

Forme juridique : N° d'entreprise :

Date de constitution : / /

A AJOUTER : Copie de la carte d'identité du repreneur et du cédant (recto verso) + extraits des statuts de la société parus au Moniteur Belge si personne morale.

### Adresse de facturation (si différente de l'adresse du client)

Rue : N° : Bte :

Ville : Code postal : Pays :

### Signature du cédant et du repreneur

Fait en 3 exemplaires à :

Le : / /

Le cédant et le repreneur déclarent avoir pris connaissance, avant signature de la présente demande de transfert, des conditions spécifiques mentionnées sur la présente demande de transfert et les avoir acceptées. Le cédant et le repreneur déclarent également avoir pris connaissance des conditions générales et spécifiques, de la description et des tarifs du / des Service(s) et les avoir acceptées. Ils peuvent recevoir une copie de ces conditions générales dans un shop Orange ou les consulter sur [www.orange.be/conditionsgenerales](http://www.orange.be/conditionsgenerales).

**Signature cédant :**

X

**Signature repreneur :**

X

### Mandat de domiciliation européenne SEPA - Business to consumer (CORE) pour un prélèvement récurrent.

Référence du mandat (UMR): Cette référence vous sera communiquée via votre facture.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Orange Belgium s.a. BE12ZZZ0456810810 à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions d'Orange Belgium s.a. BE12ZZZ0456810810. La pré-notification prévue par la Directive européenne concernant les services de paiement se fera via votre facture qui pourrait vous être envoyée en-deçà des 14 jours prévus dans ladite Directive. Vous bénéficiez d'un droit de remboursement par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec celle-ci. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte.

### Identification du vendeur (ou sticker)

Nom : .....

N° tél. : ..... / .....

N° fax : ..... / .....

Code du dealer : .....

### Formule tarifaire de(s) (la) carte(s) restante(s) du cédant

N° de GSM : ..... / .....

Formule : .....

Options : .....

N° de GSM : ..... / .....

Formule: .....

Options : .....

Phone / Tablet / Modem Advantage

**Autre formule / service :**

### Formule tarifaire de(s) (la) carte(s) du repreneur

N° de GSM : ..... / .....

Formule : .....

Options : .....

N° de GSM : ..... / .....

Formule : .....

Options : .....

N° de GSM : ..... / .....

Formule : .....

Options : .....

**Autre formule / service :**

Kangourou 8 sera activé par défaut si aucune formule tarifaire n'est sélectionnée.

### Conditions spécifiques

#### Généralités

- Le cédant et le repreneur demandent à Orange Belgium s.a. de transférer, du cédant au repreneur, les droits et obligations relatifs aux cartes SIM à transférer ainsi que les numéros Orange liés à celles-ci. Ceci s'applique également pour les offres conjointes.
- Cette demande de transfert n'a de valeur et n'engage Orange Belgium s.a. que pour autant que les données y reprises sont correctes et complètes. Le repreneur s'engage à notifier immédiatement tout changement à Orange Belgium s.a.
- La facturation à l'adresse du repreneur ne débutera qu'après la réception de tous les documents précités et à l'approbation du nouveau contrat dûment complété.
- Orange Belgium s.a. se réserve le droit de refuser cette demande de transfert ou de limiter les Services demandés par le repreneur après examen du dossier, et ceci conformément à ses conditions générales d'activation.

#### Dans le chef du cédant

- Le cédant déclare n'avoir aucune facture impayée chez Orange Belgium s.a.
- Le cédant reste responsable vis-à-vis d'Orange Belgium s.a. jusqu'à l'approbation du nouveau contrat et paiement de toutes ses factures.

#### In hoofde van de overnemer

- Le repreneur déclare avoir reçu du cédant la carte SIM, le code PIN et le numéro de téléphone Orange correspondant.

### Paiement par carte de crédit

Par la présente, j'autorise Orange Belgium s.a. jusqu'à révocation expresse à débiter toutes les factures liées au présent contrat de la carte de crédit suivante :

Titulaire de la carte de crédit :

Code / alias généré par Ogone / Inginéco :

**Signature du client :** X

<b>Mandat de domiciliation européenne SEPA - Business to consumer (CORE) pour un prélèvement récurrent.</b>	
Référence du mandat (UMR): Cette référence vous sera communiquée via votre facture.	
En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Orange Belgium s.a. BE12ZZZ0456810810 à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions d'Orange Belgium s.a. BE12ZZZ0456810810. La pré-notification prévue par la Directive européenne concernant les services de paiement se fera via votre facture qui pourrait vous être envoyée en-deçà des 14 jours prévus dans ladite Directive. Vous bénéficiez d'un droit de remboursement par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec celle-ci. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte.	
<b>Je soussigné,</b> Nom du titulaire de compte ..... Rue et numéro ..... Code postal et ville ..... N° de compte IBAN ..... N° de contrat sous-jacent ..... Date (jour / mois / année) ..... / ..... / ..... Lieu .....  <small>Si vous êtes déjà client Orange, veuillez ajouter votre numéro de client. Si vous n'êtes pas encore client, notre agent introduira la référence adéquate.</small>	
Code BIC	Pays
Signature du titulaire de compte	